



# ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE  
MARCEL PAGNOL**

**Affaire suivie par**  
M. Laurent SALIN  
Directeur de l'école

**Téléphone**  
01 56 83 84 20

**Courriel**  
[0922425L@ac-versailles.fr](mailto:0922425L@ac-versailles.fr)

**Adresse**  
110 RUE D'ESTIENNE D'ORVES  
92700  
COLOMBES

## **Compte-rendu du conseil d'école du 19 juin 2023**

### **Ordre du jour**

- Travaux d'agrandissement (réorganisation des espaces de cour)
- Temps périscolaire (bilan de l'année, impact des travaux sur l'organisation l'année prochaine)
- Bilan des projets de l'année
- Bilan "malle PC" – dotation mairie
- fête de l'école
- Gestion des cars
- Retour sur l'évaluation d'école
- Mouvement personnel municipal
- Labellisation « génération 2024 »
- Mise en place de la commission électorale octobre 2023



# ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Présentation des membres du conseil

**Parents élus :** Kaci Brick, Virginue Brami, Mélanie Lemarié, Nadjat Kassa, Bénédicte Mary, Sihame Labrouki, Maysra Khelidj, Astrid Tordeux, Estelle Comont, Magalie Sarazin Ferrat, Leslie Moniot (représentants UPIC)

Sophie Bardy, Magali Audebert, Nayeli Magraner et Jonathan Fussi (représentants FCPE)

**Enseignants :** Mme Yvernay (PS-MS), Mme Bracquemart (PS-GS) absente excusée, Mme Colson (MS) , Mme Bosquet (GS), M. Bouida (PS-GS et GS) absent, Mme Le Guillou (CPB), Mme Chéron (CPC), Mme Sollossi (CE1A), Mme De Lascoups (CE1B), Mme Goncalves (CE2A), M. Berthon (CE2B), Mme Gohier (CEC) absente excusée, Mme Caccia-Couasnon (CM1A), Mme Belloni (CM1B), Mme d'Humières (CM2A), Mme Duflot (CM2B), Mme Poupon (Enseignante remplaçante rattachée à l'école), M. Salin (directeur).

**Représentants accueil de loisirs :** M.Veillet, Mme Jubert, Mme Pigache (responsable à la rentrée)

**Représentant de la municipalité :** M.Bekkouche



## ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### **Travaux d'agrandissement (réorganisation des espaces de cour)**

#### Rappel du projet et du calendrier :

A l'issue des travaux en septembre 2025, nous profiterons d'un bâtiment élémentaire (13 classes), d'un bâtiment maternelle (8 classes) , d'un gymnase.

Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le projet à l'adresse suivante :

<https://www.colombes.fr/actualites-23/groupe-scolaire-marcel-pagnol-la-douceur-du-bois-1880.html?cHash=32c7e420fb5bc0b59e84a7604b4f67e9>

De juillet 2023 à décembre 2024 : première phase de travaux avec construction, entre autre, du nouveau bâtiment maternelle.

De décembre 2024 à juillet 2025 : tous les élèves (les 15 classes actuellement ) iront travailler dans le nouveau bâtiment pendant la rénovation totale des bâtiments actuels.

Septembre 2025 : Ouverture de la nouvelle école maternelle. Les élèves feront leur rentrée dans des bâtiments neufs (de la PS à la GS) ou entièrement rénovés (CP au CM2).

Les travaux démarreront au mois de juillet 2023 avec le démontage des préaux de la cour élémentaire et l'installation des différentes zones de travail. Suite à cette première phase, une grande partie de la cour élémentaire ne sera plus accessible.

Conséquences :

- Les espaces de cour de récréation doivent être repensés.
- Des espaces de cour supplémentaires vont être aménagés à l'emplacement des anciens préfabriqués
- les zones d'évacuation en cas d'alerte incendie vont être également modifiées
- le poulailler va retrouver son ancien emplacement

Lors des premières semaines de la rentrée, nous utiliserons des barrières vauban afin de tester différents espaces avant de finaliser l'installation de barrières pérennes.



## ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Demande est faite à la mairie de pouvoir fermer complètement les accès au passage Pagnol durant les horaires scolaires afin de disposer d'espaces supplémentaires sécurisés pour les différentes activités organisés par les enseignants (notamment les séances d'EPS).

M.Brick (UPIC) s'interroge sur l'impact des travaux sur l'organisation du périscolaire. M.Bekkouche précise qu'il n'y aura pas d'impact sur le périscolaire les jours d'école. En revanche, il n'y aura pas centre à Marcel Pagnol ni le mercredi, ni durant les vacances scolaires : cela permettra de placer les travaux les plus bruyants sur ces temps.

La mairie finalise actuellement l'organisation pour la rentrée.



## ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### **Temps périscolaire (bilan de l'année, impact des travaux sur l'organisation l'année prochaine)**

#### bilan du goûter :

Le temps du goûter se déroule bien. Quelques retours négatifs au niveau des quantités proposées.

Demande à la mairie : limiter voire supprimer l'usage de portions individuelles ce qui implique l'augmentation des emballages principalement en plastique alors que l'école Marcel Pagnol avait engagé un travail depuis plusieurs années pour limiter leur usage.

Quantité servie à la cantine : Mme Jubert remonte des problèmes réguliers quant à la possibilité de servir les quantités réclamées par les élèves qui ont la possibilité de demander des portions plus ou moins importantes selon leur faim. Cette possibilité est très souvent limitée en raison des quantités disponibles en cuisine.

Les parents d'élèves font remonter de nombreuses remarques quant à la qualité des repas proposés.

#### **Impact des travaux sur les temps périscolaires:**

- modification de l'emplacement des sorties de secours en salle de restauration
- pas de centre organisé le mercredi et sur les vacances scolaires l'année prochaine

Le nombre d'élèves présents sur le temps du midi ( plus ou moins 300 élèves dans la cour à 13h00) soulève des interrogations quant aux espaces de cour qui seront disponibles à la rentrée.

#### **Evolution temps périscolaire à la rentrée :**

La nouvelle organisation sera la suivante : après la fin des cours à 16h30, les enfants auront l'occasion de prendre un goûter jusqu'à 17h00. Ensuite, de 17h00 à 18h00, ils participeront soit à l'étude, où ils pourront se concentrer sur leurs devoirs et bénéficier de l'aide des enseignants, soit



## ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

à un atelier proposé par l'équipe d'animation. Les parents pourront récupérer leurs enfants à 17h00 ou de manière échelonnée entre 18h et 18h30.

La facturation demeure inchangée et les enfants continueront à être accueillis sans réservation préalable.

Afin de faciliter l'organisation des familles, les parents d'élèves demandent à être informés avant la fin de l'année des niveaux et des jours où les enfants bénéficieront d'un temps d'étude.

M.Fussi rapporte certaines inquiétudes des parents qui se demandent quand les enfants pourront faire leurs devoirs les jours où ils n'auront pas étude. Demande aux enseignants à ce que cette organisation soit prise en compte par les enseignants dans l'organisation des devoirs.



# ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Bilan des projets de l'année

- Classe de découverte CM1A : le bilan est très positif. Tout s'est déroulé à merveille.
- « 1 an avec.... » : Les élèves de GS et de Cpb ont présenté leur spectacle le 2 juin au conservatoire. Ce spectacle, conçu en partenariat avec une troupe de théâtre et le conservatoire de Colombes, a bénéficié de plusieurs intervenants en chant, danse et expression corporelle.
- Projet « Petit Prince » : Les classes de CPC et CE1A ont réalisé un livre en partenariat avec le lycée Garamont de Colombes.
- Mathador : 5 classes du CE1 au CM2 étaient engagées dans ce concours de mathématiques cette année. Les progrès dans les compétences de calcul mental sont notables.
- Projet cirque : 4 classes de CE1 et CE2 étaient engagées dans ce projet qui a bénéficié de l'appui financier de la COOP pour financer les interventions d'un intervenant spécialisé dans les arts du cirque. Les élèves ont pu restituer leur travail lors d'une représentation à la MJC.
- **Agenda 2030** :
  - bilan des éco-délégués : dans la deuxième moitié de l'année, l'accent a été mis sur les gestes de tri, les éco-gestes du quotidien. Les éco-délégués ont réalisé des affiches à destination des classes.
  - concours « Ma p'tite planète » : des classes de la maternelle au cycle 3 ont participé. Ce concours vise à impliquer conjointement les élèves et les familles dans les éco-gestes du quotidien.
  - récolte des bouchons : elle est en augmentation.
- BCD - « Lire et faire lire »

La BCD est opérationnelle. Le prêt est numérisé pour la partie « albums »

Objectif pour l'année prochaine : numériser l'intégralité du fonds romans, faire de la bibliothèque un réel espace de vie



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

L'association « Lire et faire lire » : 4 bénévoles interviennent dans 3 classes de maternelle et une classe de CP. Chaque bénévole lit un livre avec un groupe de 5 élèves maximum.



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Bilan "malle PC" – dotation mairie**

Depuis septembre 2022, la mairie a mis à la disposition de l'école une classe numérique mobile constituée de 6 ordinateurs portables connectés à internet.

Ce matériel a été testé dans plusieurs classes de cycle 2 et 3. Le matériel fonctionne très bien mais à l'usage les difficultés d'ouverture des sessions à cause des procédures de sécurité (mot de passe extrêmement long et complexe) freine énormément l'utilisation du matériel.

Demande à la mairie : Est-il possible trouver un compromis entre sécurité et confort d'usage en utilisant un système de sécurité plus simple ?

Deuxième frein : la difficulté de connexion à internet en raison de prises réseau manquantes notamment en BCD. Dans d'autres cas, la présence d'une unique prise réseaudans la classe empêche l'usage simultané du TNI et des pc.

Demande à la mairie : Bien veiller à équiper les classes de plusieurs prises fonctionnelles lors de la rénovation de l'école.

Mme Le Guillou demande à ce que l'école soit équipée d'au moins une malle-PC supplémentaire. En effet, une malle-pc par étage permettrait beaucoup plus de fluidité dans l'organisation entre les classes.

### **Autre point usage du numérique :**

Mme Le Guillou souligne le fait qu'il est parfois compliqué d'utiliser les méthodes de lecture ou de maths installées sur l'ordinateur de la classe. En effet, ces méthodes nécessitent des mises à jour régulières et il est à chaque fois nécessaire de faire appel aux personnels de la mairie pour effectuer ces mises à jours.

Demande à la mairie : permettre la mise à jour automatique de certaines applications choisies sur les ordinateurs de classe reliés aux TNI.



# ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Fête de l'école

**La fête de l'école se déroulera vendredi 30 juin de 18h45 à 21h00.** Au programme : des stands de jeux, de la barbe à papa, un barbecue, une buvette... Tous les bénéfices de cette soirée iront à la coopérative de l'école. **Attention** : pour des raisons de sécurité, les enfants non-accompagnés d'un parent ne pourront pas participer à la fête (règle valable de la PS au **CM2**).

Pour que cet événement se déroule dans les meilleures conditions, nous avons besoin de votre participation :

### - **Pour tenir un stand de jeux**

Les enseignants organiseront un roulement pour la tenue de chaque stand. Merci de consulter le cahier de liaison de votre enfant cette semaine pour vous inscrire.

### - **Pour tenir le stand buvette - barbecue - participer à l'installation et au rangement - filtrer les entrées**

Inscription sur le tableau qui sera placé à l'entrée de l'école à partir de mardi 20/06 ou auprès du directeur directement par mail.

### - **Pour confectionner des gâteaux**

Ils seront vendus le jour même au buffet. Merci de les déposer à la loge le matin ou directement au stand en arrivant à la soirée.

### - **Pour confectionner des brochettes de bonbons**

Une soirée de confection est prévue de 18h30 à 21h00 jeudi 29/06 dans le réfectoire de l'école. Vous pourrez passer 10 minutes ou rester toute la soirée selon vos disponibilités.



## ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### **Gestion des cars**

Cette année, les quotas de car sont convertis en budget. Les montants alloués à l'école pour l'année 2023 sont :

**4 147.08 € pour l'élémentaire**

**1 382.36 € pour la maternelle**

Soit un total de **5 529.44 €** pour le groupe scolaire

Ce budget peut être utilisé pour commander des cars, demander des tickets de bus ou de train ou réserver un spectacle pour votre école. Le service ressources reste en charge des réservations et du suivi de ce budget.

Il est actuellement difficile de prévoir les dépenses car nous n'avons presque pas de retour sur les coûts réels pour l'instant engagés. Il n'est pas possible de gérer au mieux dans ces conditions.



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Retour sur l'évaluation d'école**

Pour rappel, l'école Marcel Pagnol est engagée cette année dans un processus d'évaluation école.

Ce processus se déroule en trois temps :

- 1) Rédaction un rapport d'auto-évaluation par l'équipe pédagogique
- 2) Rencontre avec une équipe d'évaluateur constituée d'une Inspectrice de l'Education Nationale, d'une conseillère pédagogique et d'un directeur d'école (exerçants tous en dehors de Colombes)
- 3) Un retour sous la forme d'un rapport d'évaluation

Nous sommes en attente du premier retour du groupe d'évaluateurs lundi 26/06 avant la réception du rapport final avant la fin de l'année.

Les retours sont pour l'instant très positifs, les échanges avec les différents acteurs ont été fructueux.



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Mouvement personnel municipal**

L'équipe péri-scolaire est en attente des décisions concernant les lieux de travail pour la rentrée prochaine.

M.Veillet ne sera plus responsable de centre à la rentrée. Il sera remplacé par Madame Stellie Pigache.

M.Brick rappelle sa demande de favoriser les animateurs qui demandent à rester à Marcel Pagnol.

Les parents UPIC : Ces changements sont préjudiciables à l'équilibre des enfants surtout avec les travaux importants l'année prochaine.



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Labellisation « génération 2024 »**

L'école est labellisée depuis quelques jours. Cette labellisation valide l'engagement de l'école dans sa volonté de mettre en place des projets sportifs et/ ou pronant les valeurs olympiques

L'année prochaine, l'école Marcel Pagnol a pour projet d'engager un partenariat avec le club d'escrime de Colombes avec pour objectif l'organisation de séquences d'escrime auprès des classes de CP.



# ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Mise en place d'une commission électorale et consultation annuelle sur les modalités de vote aux prochaines élections**

Le dernier conseil d'école de l'année doit définir la composition de la commission électorale chargée de l'organisation des élections de parents en application de l'article 1, alinéa 6 de l'arrêté de l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école.

A la fin de l'année scolaire ou au début de l'année scolaire suivante le conseil d'école désigne en son sein une commission composée du directeur d'école, président, d'un professeur, de deux parents d'élèves, d'un délégué départemental de l'Education nationale ainsi que, éventuellement, d'un représentant de la collectivité locale. Cette commission est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections qui ont lieu à une date qu'elle choisit, en accord avec les représentants des associations de parents d'élèves de l'école, parmi les dates fixées par le ministre de l'Education nationale »).

Sont nommés au sein de la commission :

Le directeur Mr SALIN

Un enseignant : Mme D'Humières

Deux parents : M. Brick, M. Fussi (têtes de liste des deux associations)

M. Bekkouche, représentant de la municipalité pourra se joindre à cette commission s'il le souhaite.

Le vote s'effectuera sur place à l'école et par correspondance.

**Laurent Salin**

ÉCOLE PRIMAIRE MARCEL PAGNOL  
Passage Pagnol  
110 rue Christine d'Orves  
92700 COLOMBES  
Tél : 01 83 84 20  
email : 03224261@ac-versailles.fr